

PAR COURRIEL

Roberval, le 20 octobre 2020

Madame Rébecca Pétrin  
Directrice générale  
Eau secours  
7000, avenue du Parc, bureau 411  
Montréal (Québec) H3N 1X1

**Objet : Certification – Communauté bleue**

Madame la Directrice générale,

Lors de la dernière séance ordinaire du conseil de la MRC du Domaine-du-Roy, les élus se sont engagés à :

1. Reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement;
2. Promouvoir des services d'eau potable et d'eaux usées financés, détenus et exploités par le secteur public;
3. Interdire la vente d'eau embouteillée dans les édifices publics et lors des événements.

En ce qui concerne cette démarche, les membres du conseil ont adopté, trois résolutions dont vous trouverez les extraits ci-joints.

Les conseils des municipalités situées sur le territoire de la MRC du Domaine-du-Roy ont également adopté ou adopteront, à leur séance d'octobre, les trois résolutions afin de prendre les mêmes engagements pour la cause de l'eau.

Nous sommes à planifier des activités de communication afin de publiciser le tout et nous vous tiendrons informés en ce sens.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, nos salutations distinguées.

Le directeur général,



Mario Gagnon

p. j. Résolutions n<sup>os</sup> 2020-239, 2020-240 et 2020-241

H:\DOCUMENTS\Divers\trsm rés communauté bleue.docx